

Les chiens d'assistance

Un chien d'assistance, c'est quoi ?

Un **chien d'assistance** c'est un chien qui aide les personnes avec un handicap.

Par exemple : un chien d'assistance peut aider une personne aveugle pour se déplacer.



Un chien doit apprendre beaucoup de choses pour devenir un chien d'assistance.

En Wallonie, il y a des associations qui forment les chiens d'assistance.

Ça veut dire qu'elles apprennent aux chiens à aider les personnes avec un handicap.



Mais la Belgique ne donne pas d'argent à ces associations.

La Wallonie veut changer la loi pour ces associations.

Les ministres ont écrit un document pour changer la loi.



Ce qui va changer

La Wallonie veut donner de l'argent à ces associations.

C'est pour aider ces associations à bien faire leur travail.



Le Conseil consultatif wallon des personnes en situation de handicap doit donner son avis.

Il doit dire s'il est d'accord ou pas avec la nouvelle loi.



Dans le Conseil consultatif wallon
des personnes en situation de handicap,
il y a :

- des représentants de personnes
avec un handicap
- des représentants de services
qui aident les personnes
avec un handicap en Wallonie.



Le Conseil se réunit plusieurs fois par an.

Le Conseil consultatif a donné son avis sur la nouvelle loi.

Le Conseil trouve que c'est bien de changer la loi.
C'est bien de donner de l'argent aux associations.
Les chiens d'assistance sont très importants
pour les personnes avec un handicap.
C'est très important d'aider les associations
qui apprennent aux chiens à aider les personnes
avec un handicap.



Traduction réalisée par
www.falc.be

FALC.be
Facile à Lire et à Comprendre

